

CONSTRUCTION DE L'UNITE DE TRAITEMENT DE EAUX DE LA FONTAINE DES CHARTREUX

- - - -

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

- - - -

PIECES 105 – 106 - 107 – DEMANDE DE DEFRICHEMENT



Assistance à maîtrise d'ouvrage :



DEKRA Industrial
Activité Audit & Conseil QHSE Sud-Ouest

29 avenue Jean-François Champollion
31037 - TOULOUSE cedex 01

Tél. : 33(0) 05 61 40 22 16
Fax : 33(0) 05 61 41 03 28



Affaire n°53639253

Ingénieur d'étude : M. IZDAG

E-mail : mina.izdag@dekra.com

Responsable d'affaire : L. PETITEAU

E-mail : laurent.petiteau@dekra.com

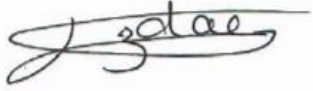

Modifications et évolutions

Date	Indice	Modifications apportées
Mai 2022	1	1 ^{ère} édition
Juillet 2022	2	1 ^{ère} modification
Février 2023	3	2 ^{ème} modification
Octobre 2023	4	Réponse aux demandes de compléments de la DDT

FICHE D'IDENTIFICATION

MAITRE D'OUVRAGE	Communauté d'agglomération du Grand Cahors Hôtel administratif 72 rue du Président Wilson 46 000 CAHORS <i>Interlocuteurs : Madame Mayse BALAT / Monsieur ERIC FAGE</i>	
ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE	ARTELIA Villes et Territoires Agence de Toulouse 15 allée de Bellefontaine – BP70644 31106 TOULOUSE <i>Interlocuteur : Monsieur Bastien DE SAINT JEAN</i>	DEKRA Industrial 85 rue de la Morandière 33185 LE HAILLAN <i>Interlocuteur : Monsieur Laurent PETITEAU</i>
PROJET	Construction d'une unité de traitement d'eau potable sur la commune de Cahors	
TYPE D'ETUDE	Demande d'autorisation Code de l'Environnement	
PIECE	PIECES 105 – 106 - 107 : Demande de défrichement	
N° D'AFFAIRE	53639253	

	Version	Date	Nature de l'évolution / Modification
HISTORIQUE	1	Mai 2022	Version initiale
	2	Juillet 2022	1 ^{ère} modification
	3	Février 2023	2 ^{ème} modification
	4	Octobre 2023	Réponse aux demandes de compléments de la DDT

INGENIEUR D'ETUDE	Mina IZDAG	Visa : 
CHEF DE PROJET	Laurent PETITEAU	Visa : 

**PIECE 105 : DECLARATION DU PETITIONNAIRE SUR DES POTENTIELS
INCENDIES SUR LE SITE**

Conclusion : Les parcelles sont non soumises au régime forestier, et n'ont connu aucun incendie depuis 15 ans.

PIECE 106 ET 107 : PLAN DE SITUATION ET PLAN CADASTRAL

DEKRA Industrial	Communauté d'Agglomération du Grand Cahors	Octobre 2023 - Version 4
	Affaire n° 53639253	Page 5

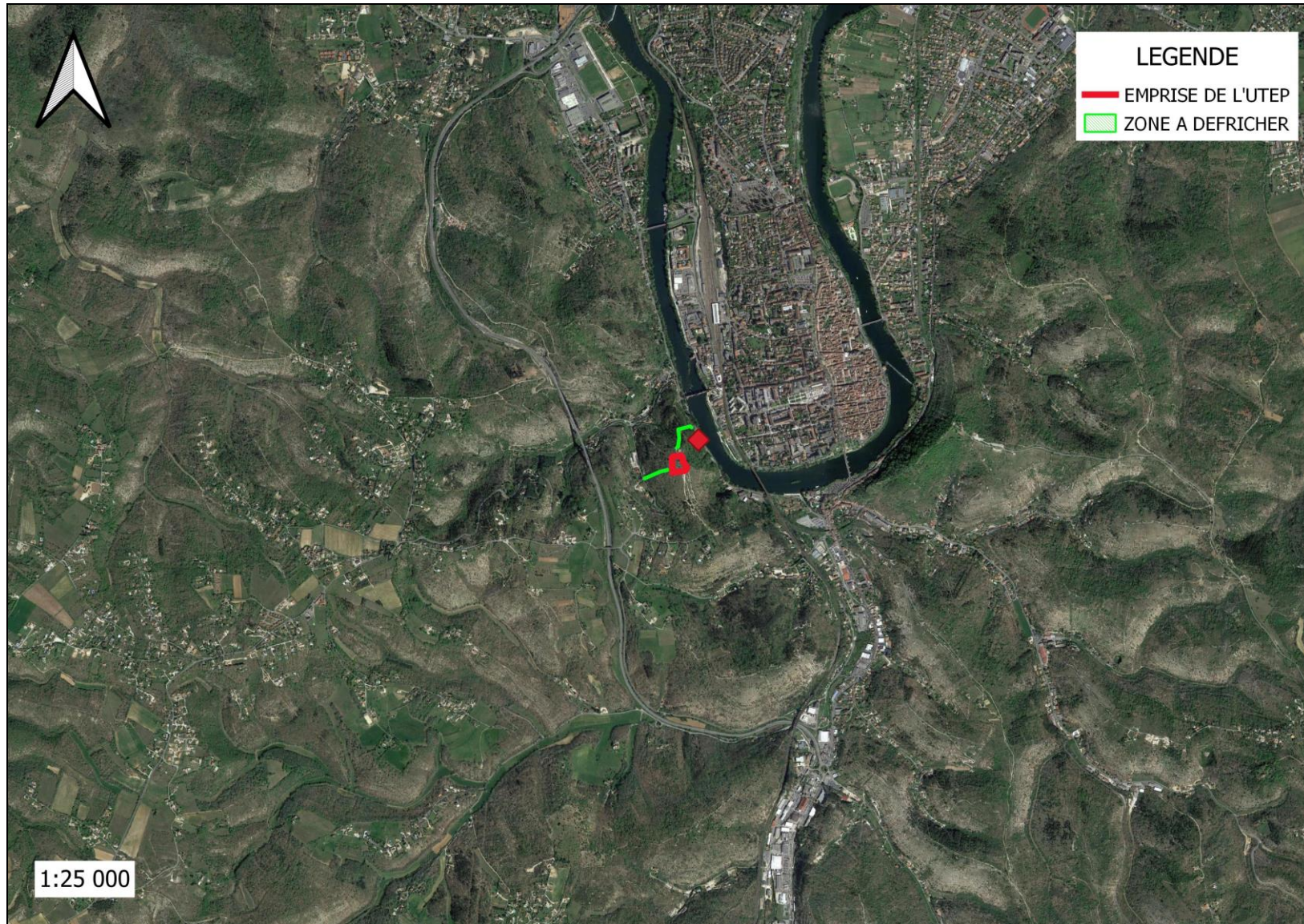


Figure 1 : Plan de situation localisant les zones à défricher



Figure 2 : Zoom plan de situation localisant les zones à défricher

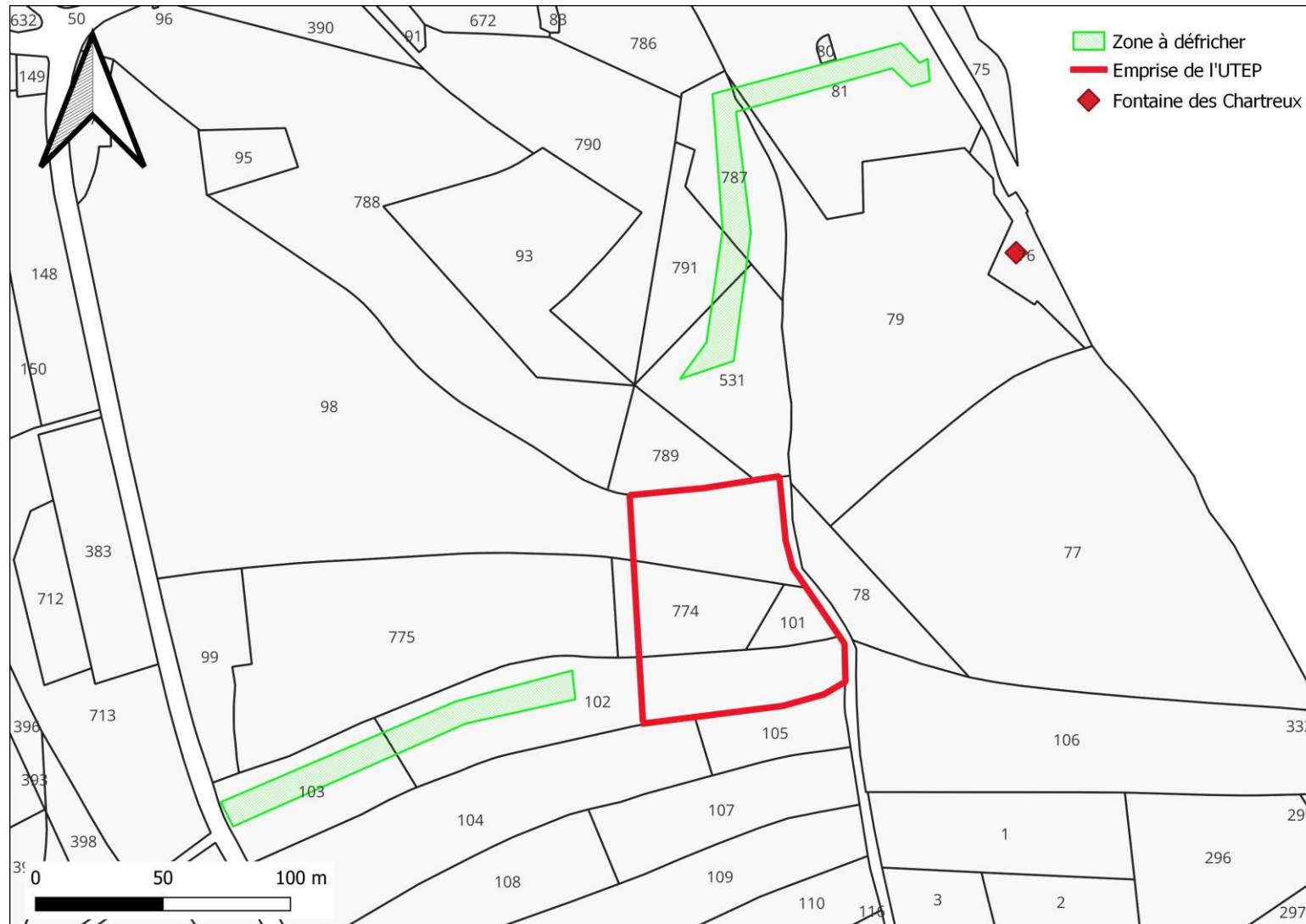


Figure 3 : Plan cadastral localisant les zones à défricher par parcelle cadastrale

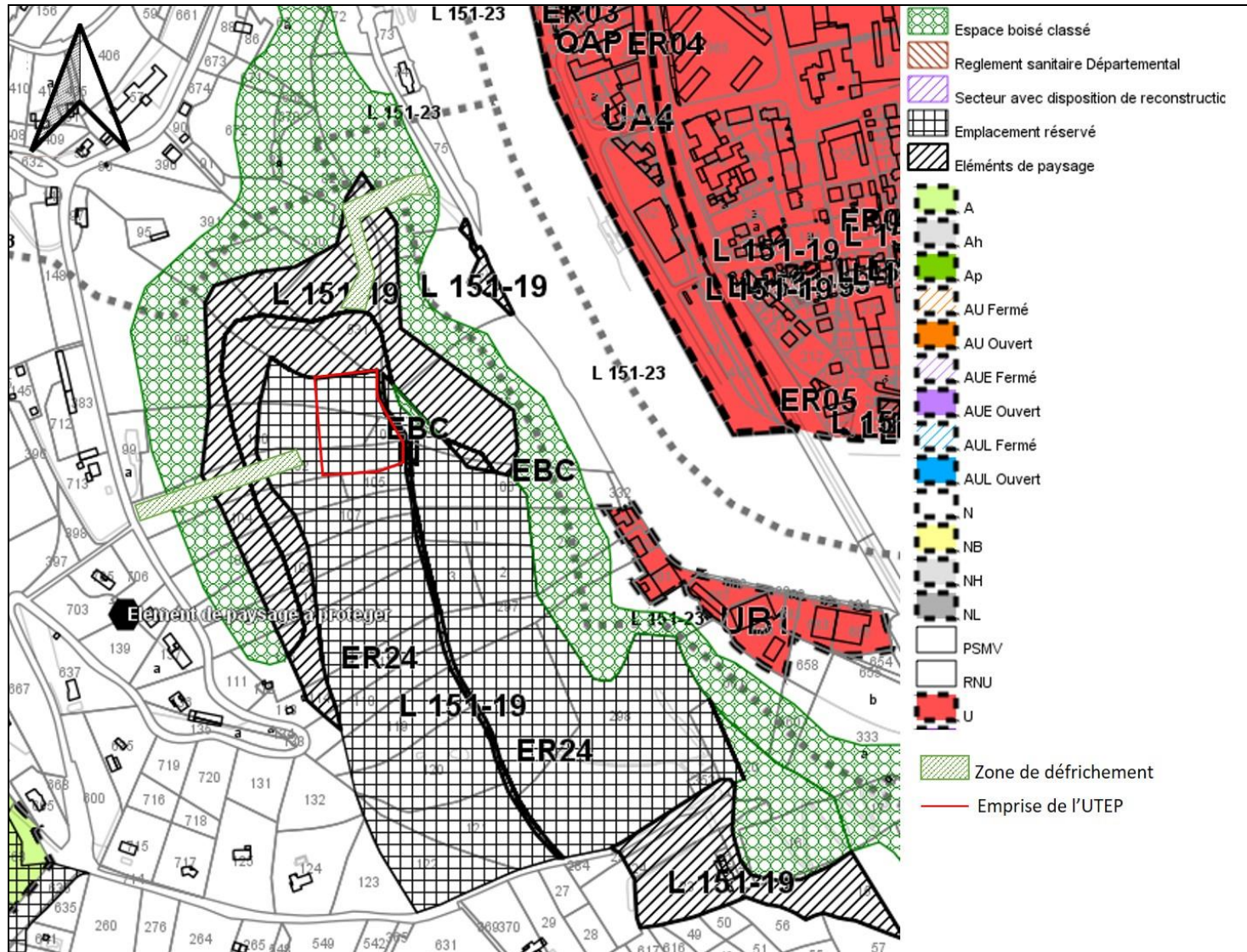


Figure 4 : Zones à défricher par rapport au PLU de Cahors

La zone à défricher est d'une superficie de 3 490 m².

La zone à défricher concerne les parcelles cadastrales 791, 787, 531, 103, 102, 81 et 79 de la section cadastrale DW.

Les superficies de chaque parcelle sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Références cadastrales	Superficie totale de la parcelle	Superficie de la zone à défricher
791	1 706 m ²	185 m ²
787	2 067 m ²	630 m ²
531	3 024 m ²	400 m ²
103	2 390 m ²	710 m ²
102	5 150 m ²	770 m ²
81	12 945 m ²	775 m ²
79	10 480 m ²	20 m ²
TOTAL		3 490 m²

QUALIFICATION DES HABITATS ET DE LA FAUNE

DEKRA Industrial	Communauté d'Agglomération du Grand Cahors	Octobre 2023 - Version 4
	Affaire n° 53639253	Page 11

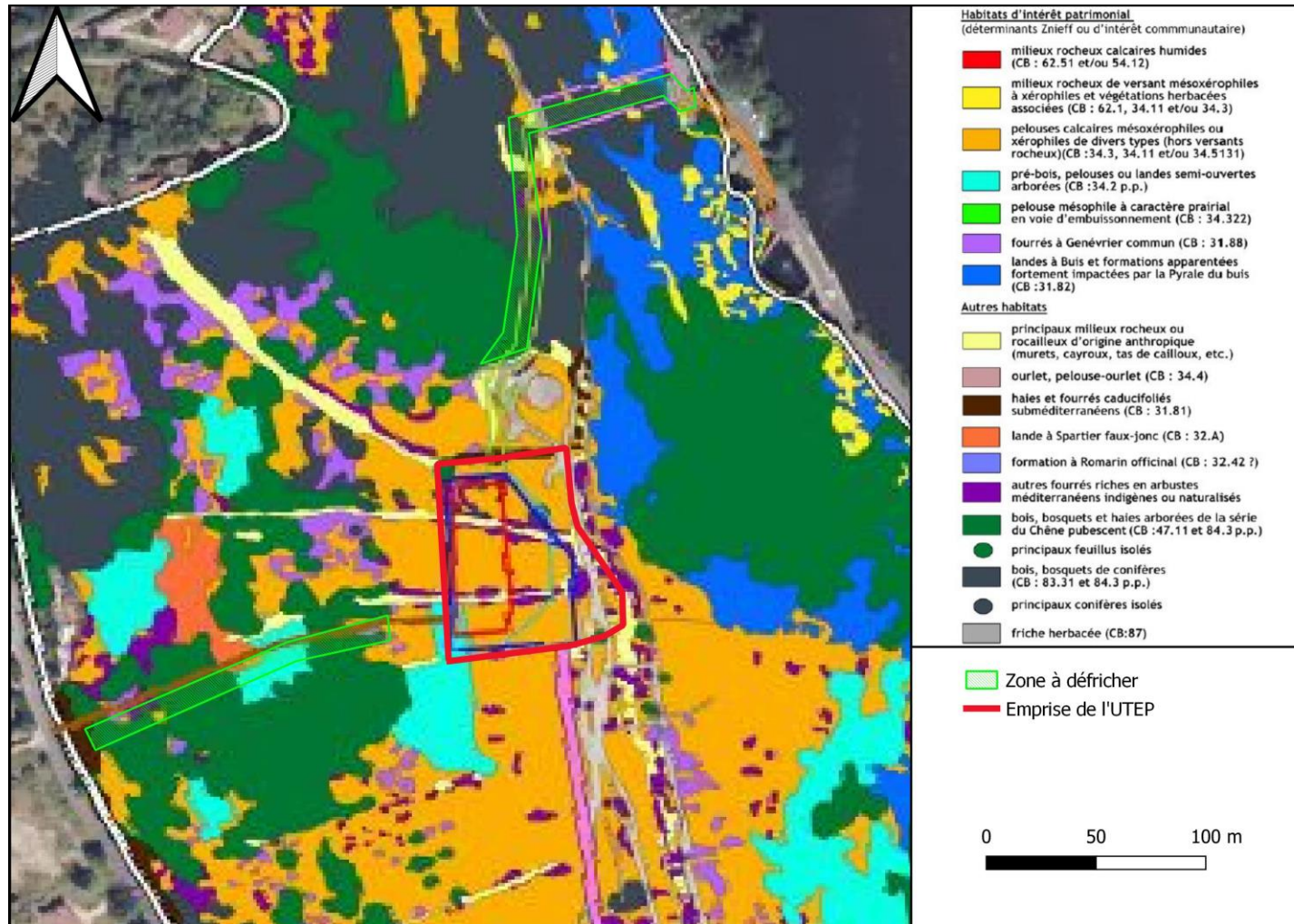


Figure 5 : Habitats d'intérêt patrimonial au niveau de la zone à défricher

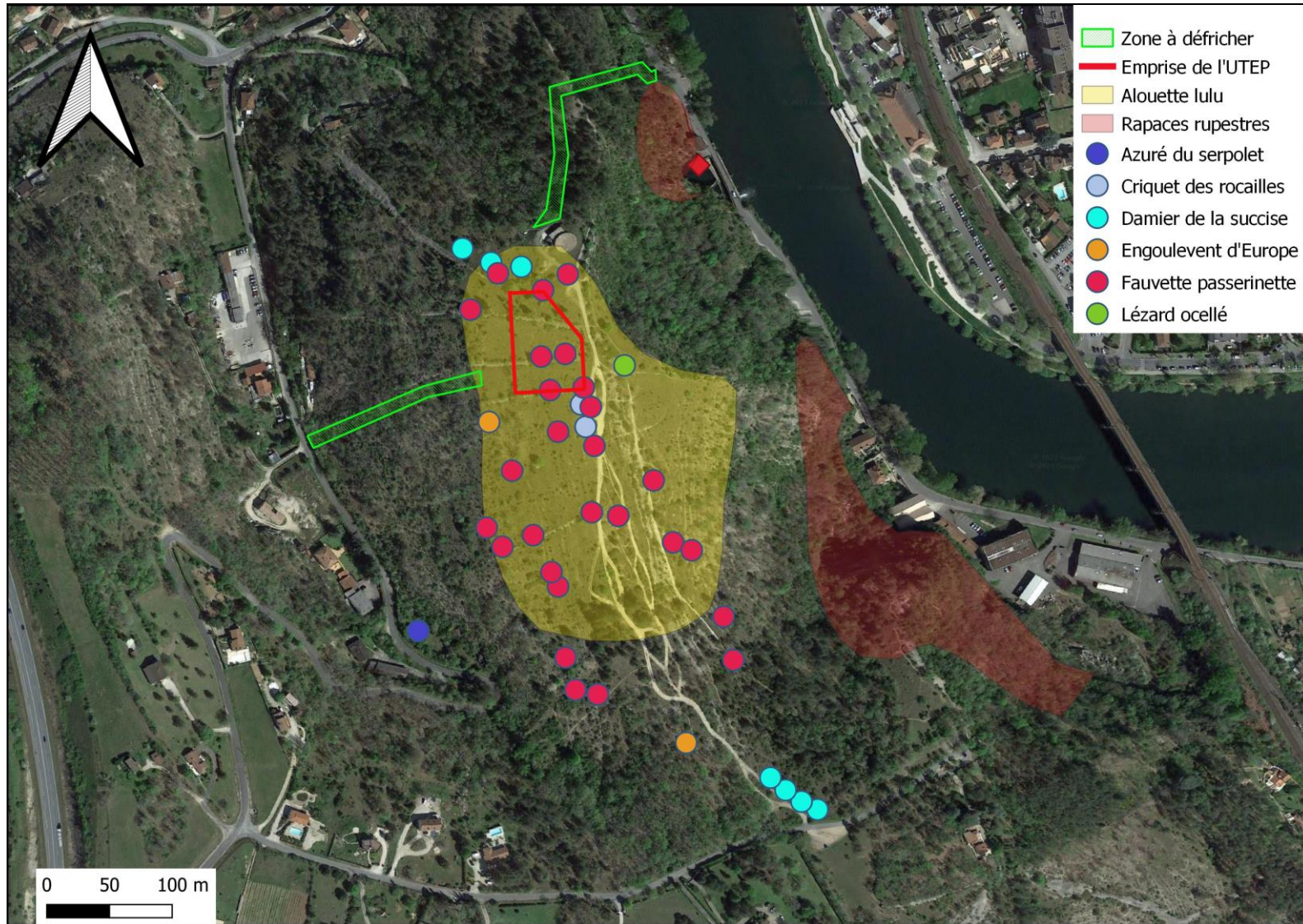


Figure 6 : Espèces remarquables au niveau de la zone à défricher

CONCLUSION

Les habitats composants la zone à défricher comprennent principalement :

- Bois, bosquets et haies arborées de la série du chêne pubescent,
- Bois, bosquets de conifères,
- Pré-bois, pelouses ou landes semi-ouvertes arborées,
- Pelouses calcaires mésoxérophiles à xérophiles de divers types (hors versants rocheux),
- Autres fourrés riches en arbustes méditerranéens indigènes ou naturalisés.

Concernant la faune observée sur l'aire d'étude, aucune espèce n'a été observée au niveau de la zone à défricher.

Il y a donc une absence d'enjeu majeur sur la zone à défricher.